

# CONFERENCE : "LE DROIT OHADA : DEFIS ET PERSPECTIVES"

**Date : Jeudi 20 février 2025**

**Lieu : Faculté des Sciences Juridiques et  
Économiques, Rabat-Agdal**

• **08h30 - 09h00 : Accueil des participants**

• **09h00 - 09h30 : Mots d'ouverture**

- Allocution de bienvenue du Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Économiques de Rabat-Agdal
- Allocution du Président de l'Association Marocaine Henri Capitant des Amis de la Culture Juridique Française, Professeur Azzedine Kettani
- Allocution du Secrétaire général de l'Association Henri Capitant, Professeur Cyril Grimaldi
- Présentation de l'OHADA et Discours d'ouverture de la conférence par le Professeur Mayatta Ndiaye Mbaye, Secrétaire Permanent de l'OHADA

• **09h30 - 11h00 : Séance plénière 1**

Thème : "Le Droit OHADA et la constitution du tissu économique africain"

- La facilitation de la création des entreprises ( Maître Ahlam MEKKAOUI, avocate inscrite au barreau de Casablanca, Partner du Cabinet BOULALF & MEKKAOUI Law Firm)
- La formalisation des entreprises (Maître Safia Fassi-Fihri, avocate inscrite au barreau de Casablanca, Founding Partner du Cabinet ADNA Law Firm )
- Le renforcement de la gouvernance des entreprises (Professeur Charles MOUMOUNI, Co-président de l'Institut Panafricain de la Gouvernance Économique et Financière – IPAGEF, Coordonnateur du Diplôme de Spécialité en Gouvernance des Entreprises à l'ERSUMA)

• **11h00 - 11h15 : Pause-café**

- Networking et échanges informels

• **11h15 - 12h45 : Séance plénière 2**

Thème : "Le Droit OHADA et le financement des entreprises"

- La sécurisation du financement (Docteur Karel DOGUE, Directeur Général de l'ERSUMA)
- L'efficacité du recouvrement des créances (Docteur Alexis NDZUENKEU, Directeur des affaires juridiques, de la documentation et de la communication de l'OHADA)
- L'accompagnement des entreprises en difficultés ( Docteur Aziber Seïd ALGADI, Directeur de la Recherche et de la Documentation à l'ERSUMA)

• **12h45 - 14h00 : Déjeuner**

- **14h00 - 14h05 : Reprise des travaux**

- **14h05 - 15h25 : Séance plénière 3**

Thème : " Le Droit OHADA et le règlement des différends "

- Les apports de l'OHADA dans la mise en œuvre de la ZLECAf et le règlement des différends d'investissement (Madame Salwa Kakri Belkziz, membre du conseil de l'ACAPS, membre du Conseil national de la CGEM, vice-présidente de l'ASMEX, chargée de la Commission Afrique, fondatrice et présidente honoraire de l'AFEM )
- Le nouveau visage de l'arbitrage du Centre d'arbitrage de l'OHADA, (Professeur Ali Kairouani, professeur habilité à l'Université Mohammed V de Rabat)
- Le développement de la médiation ( Professeure Bouchra Jdaini, professeur habilité à l' Université Ibn Zohr d'Agadir)
- Le renforcement de l'efficacité de la Justice étatique : les apports de la jurisprudence CCJA (Dr. Mounetaga DIOUF, Juge de la CCJA)

- **15h25 - 15h40 : Pause-café**

- Networking et échanges informels

- **15h40 - 16h40 : Séance plénière 4**

Thème : " Le Droit OHADA et le développement durable "

- La mise en œuvre du reporting extra-financier (M. Douy Abib TRAORE, Spécialiste en droits et responsabilité sociétale des entreprises)
- Le Droit OHADA et la mise en œuvre de la RSE : les apports du Label ODD/OHADA (M. Drissa KONE, Expert-Comptable Diplômé)

- **16h40 - 17h10 : Synthèse et clôture de la journée**

- Synthèse des travaux par le coordinateur scientifique
- Annonce des suites de la conférence (publication des actes et prochains événements)
- Remerciements et mot de clôture